



## RAPPORT NATIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE (CDB) AU BURUNDI.



## L'ATELIER DE VALIDATION DU SEPTIEME RAPPORT NATIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE (CDB).



# **COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE VALIDATION DU SEPTIEME RAPPORT NATIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE (CDB).**

## **I. INTRODUCTION**

L'an deux mille vingt Six et du 23 au 24 du mois de février, s'est tenu, Au Bar – Restaurant « LA DETENTE » à BUJUMBURA, un atelier de Validation du 7<sup>ème</sup> rapport sur la mise en œuvre de la Convention sur la Biodiversité Biologique (CDB).

Cet atelier a été organisé par Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, dans le cadre des engagements de notre pays sur la Biodiversité Biologique et vise à examiner, amender, et valider le rapport avant sa transmission officielle au Secrétariat de la Convention pour la période couvra 2021 - 2025.

Cet atelier a regroupé plus de 80 participants issus Les participants du Ministère en charge de l'Environnement, l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement, les Ministères sectoriels concernés, les institutions publiques, le secteur privé, les organisations de la société civile, les institutions académiques et de recherches, les partenaires techniques et financiers et les experts et académiciens ayant contribué à la réalisation du rapport afin d'assurer la qualité, la crédibilité et le caractère inclusif de ce processus.

## **II. SEANCE D'OUVERTURE DE L'ATELIER**

### **II.1. Mot de Bienvenu**

Au cours de cet atelier, le mot de bienvenu a été prononcé par le Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement Monsieur Ir. HATUNGIMANA Berchmans au moment. Dans son discours, il a d'abord souhaité la bienvenue et remercié les différentes institutions nationales qui nous ont prêté main forte dans l'élaboration du rapport. Il a aussi souligné le rôle qu'à jouer l'OBPE qui a un mandat de suivre les conventions et protocoles internationaux sur l'environnement auxquelles le Burundi est Parti. Il a décrit d'une manière générale comment la soumission périodique des différents rapports sur les conventions permet au pays de répondre aux engagements pris lors de leurs ratifications. Malgré le retard de ta soumission du rapport, il a remercié les experts nationaux de différentes institutions qui ont travaillé sans répit pour que la date de soumission du rapport au secrétariat de la convention fixée au 28 février soit respectée.

Il a terminé son propos en remerciant vivement les participants pour la participation à cet atelier et a terminé son discours en précisant qu'il a la ferme conviction que les résultats attendus seront atteints et le rapport à soumettre bien affinés vu les profils des participants.



**Photo N°1** : Directeur Général de l'OBPE

## **II.2. Allocution d'ouverture de l'Atelier**

Les cérémonies d'ouverture de l'atelier ont été rehaussées par l'Assistant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Monsieur Ir. BUTOYI Léonard. Représentant le Ministre dignement empêché. Partant des objectifs de cet atelier, il a passé en revue la riche en biodiversité que possède notre pays. Il a rappelé que le Burundi a une diversité très diversifiée, incluant une flore et une faune abondante, marquée par une endémicité élevée. Il a aussi souligné que malgré cet état de fait, la biodiversité du Burundi reste menacée suite à une forte pression anthropique entraînant la déforestation et la dégradation des écosystèmes.

L'Assistant du Ministre a aussi souligné que la formulation des cibles nationales et la révision de la stratégie et plan d'actions nationaux sur la biodiversité aligné le pays à ce nouveau cadre mondial marque avec l'engagement de coordonner les efforts de protection de la biodiversité. Il a rappelé aux participants que ce 7<sup>ème</sup> rapport qui fait l'objet de validation constitue une évaluation de la mise en œuvre des objectifs nationaux liés à la protection des écosystèmes et des espèces, en s'appuyant sur les données scientifiques pour orienter la politique environnementale. Dans son discours, l'Assistant du Ministre a souligné que le Gouvernement du Burundi s'investit beaucoup pour limiter la régression en investissant beaucoup de moyens pour

inverser la tendance en misant sur la promotion des espèces indigènes dans le reboisement et en intégrant dans le réseau national des aires protégées tous les écosystèmes riches en biodiversité.

Il a terminé son propos en invitant les participants de se donner corps et âme pour contribuer dans l'amélioration du rapport qui va être soumis au secrétariat de la convention sur la biodiversité biologique. Il aussi remercié le Programme des Nations Unies pour l'Environnement qui a appuyé financièrement le Ministère via l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement pour l'élaboration de ce 7<sup>ème</sup> rapport et la Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique sur son appui technique en renforçant les capacités des techniciens.



**Photo N°2 :** Discours de l'Assistant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au milieu

### **III. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Après les cérémonies d'ouverture, le facilitateur de l'atelier, Professeur DUSHIMIRIMANA Séverin a invité les participants à suivre la présentation du septième rapport national sur la mise en œuvre de convention Diversité Biologique qui a été fait par Ir. HATUNGIMANA Berchmans, point focal de la convention sur la Diversité Biologique au Burundi. Il a montré les grandes réalisations surtout les améliorations avec des indicateurs sur les cibles et objectifs fixés d'ici 2030 et quelques défis liés à sa mise en œuvre.



**Photo N°3** : Présentation du septième rapport National sur la mise en œuvre de convention Diversité Biologique par le point Focal Ir. HATUNGIMANA Berchmans,

La présentation a été suivie par des échanges et discussion où les participants ont félicité l'office burundais pour la protection de l'environnement pour les efforts réalisés dans la collecte des données. Ils ont constaté que le septième rapport national contient beaucoup d'informations et que le taux d'atteinte des objectifs est satisfaisant.





**Photo N°4 :** Echanges et discussions des participants sur la présentation du rapport

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis dans les travaux en cinq groupes sous la supervision du facilitateur Professeur DUSHIMIRIMANA Séverin. Dans ces travaux, les participants ont analysés les 26 cibles du rapport réparties par thème. Le premier groupe a analysé la thématique sur la Biodiversité comprenant les cible suivants (3, 4, 5, 6, 9 et 11), le deuxième groupe a analysé la thématique liée à l'aménagement du territoire comprenant les cibles (1, 2, 10 et 12), le troisième groupe a analysé le thématique lié à la pollution et changement climatique comprenant les cibles (7 et 8), le quatrième groupe a analysé la thématique sur les entreprises et les EIES comprenant les cibles (13, 14, 15, 17 et 19) et le cinquième groupe.

Chaque groupe était constitué par le président du groupe pour cadrer les débats et le secrétaire.

Leurs contributions ont consisté à faire des améliorations sur les indicateurs et à suggérer des recommandations.

Les travaux en groupe ont occupé les participants durant douze heures, c'est à dire l'après-midi du 23 Février et l'Avant midi du 24 Février 2026



**Photo N°5 : Groupe 1 : Thématique sur la Biodiversité**



**Photo N°6 : Groupe 2 : Thématique sur l'aménagement du territoire**



**Photo N°6 : Groupe 3 : Thématique sur la pollution et changement climatique**



**Photo N°7 : Groupe 4 : Thématique sur les entreprises et les EIES**



**Photo N°7 :** Groupe 5 : Thématique sur la Mobilisation des ressources, renforcement des capacités et échange de l'information



**Photo N°8 :** Groupe 6 : Thématique sur le genre et la biodiversité

Après 12 heures de travail, les participants ont passé à la présentation des résultats des travaux en groupe par thématique et cible par cible dans l'après-midi du 24 Février. Pour chaque présentation, les participants ont eu l'occasion de poser des questions pour une harmonisation des points de vue et une compréhension commune.

#### **IV. Validation du rapport.**

A la fin de des présentations des différents groupes, Prof Dushimirimana Séverin, facilitateur à inviter les experts ayant élaborés ce rapport leur point de vue sur les quelques observations soulevées par les participants à l'atelier. Il a été suggéré d'intégrer les améliorations des groupes. Le septième rapport sur la mise en œuvre de la Convention sur la Biodiversité Biologique (CDB) au Burundi a été validé à l'unanimité et les participants ont donné feu vert pour la soumission de ce rapport au secrétariat de la convention.

#### **V. Clôture de l'atelier**

Les travaux de l'atelier ont été clôturés le 24 février 2026 à 16h00. La cérémonie de clôture a été sanctionnée l'allocution du Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement et Point Focal de la Convention. .

Dans son mot, il a félicité les participants pour le travail abattu pendant les deux jours et a fait savoir qu'il fera tout pour que les recommandations formulées soient intégrées avant la soumission du rapport.

Le Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement et Point Focal de la Convention n'a pas oublié de louer les efforts de tous les ministères concernés dans la protection de la biodiversité. Il a aussi remercié les partenaires financiers PNUE et PNUD sur leur étroite franche collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage via l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement.

C'est sur ces mots de remerciement qu'il a terminé son discours en déclarant valider le 7<sup>ème</sup> rapport national sur la mise en œuvre de Convention Diversité Biologique.

#### **Rapporteurs**

**NDAYIZEYE Richard Nixon**



**SINZINKAYO Eugène**



